

Entre Nous

N° 57 Septembre 2004



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de CHATEL - B.P. n° 34 - 74390 - CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courrier électronique e mail : residentschatel@residentschatel.com

Site internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le mot du président

La rentrée est derrière nous et les vacances d'été aussi bien sûr, mais c'est peut-être le moment opportun pour faire un retour agréable sur ce qu'elles nous ont apporté ou fait vivre. Votre association revient donc largement en textes et en images sur les moments forts de cet été : le concours de pétanque, la réunion du 5 août à Plaine Dranse, la Saint Laurent, les différentes sorties organisées comme à l'accoutumée avec beaucoup de talent, d'éclectisme et d'abnégation par Christiane notre Vice Présidente et Secrétaire ! Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir les Gorges du Trient, le musée de la Musique Mécanique des Gets ou la barque historique «la Savoie».

Vous pourrez également suivre le déroulement de la procédure d'attribution de la DSP des remontées mécaniques et le compte rendu des débats tenus lors de la réunion d'information et d'échange du 5 août. Vous découvrirez aussi les réalisations en cours, les projets de la commune et leur calendrier de réalisation.

Vous informer et être votre porte parole vis-à-vis des Chatelans, telles sont nos préoccupations essentielles. Il est très difficile de satisfaire les aspirations de chacun et l'intérêt général se heurte souvent à la juxtaposition de soucis individuels au demeurant très respectables. Concilier tout cela ne peut se faire qu'en gardant toute notre détermination mais en restant crédibles vis-à-vis de tous nos interlocuteurs. Abandonner le ton courtois et tout simplement poli et empreint de respect mutuel qui caractérise notre action, comme me le suggère la lettre d'un adhérent reçue aujourd'hui, aboutirait à perdre cette crédibilité et réduirait à néant tout ce qui a été accompli depuis quinze ans.

Le Président
Gérard VAN LOO.

The word of the President

Now everyone is back to work after the summer holidays, this is the right time to look back to the pleasant memories we keep of what we have lived. Your association brings back, thanks to texts and pictures, the great moments of this summer : the petanque contest, the meeting of August 5th at Plaine Dranse, the Saint Laurent, the different outings arranged as usual with a lot of talent, eclectism and abnegation by our vice-President and Secretary ! So you will be able to discover or rediscover the Glacier du Trient, the musée de la musique mécanique des Gets or the historical boat "la Savoie"

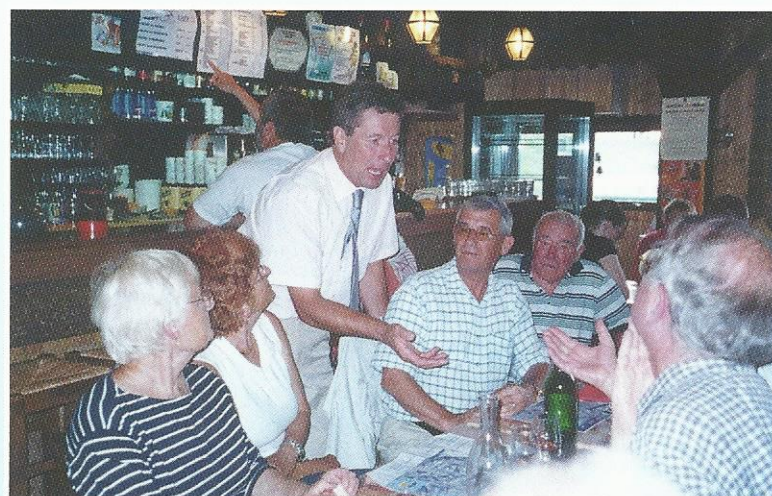
You will also be able to watch the procedure of attribution of the DSP of the ski-lifts and the summary of the discussions during the information and exchange meeting on August 5th. You will discover the constructions in progress, the plans of the community and the calendar of execution.

To inform you and be your spokesman towards the Chatelans, these are our essential concerns. It is difficult to satisfy the desires of everyone and the general interest is often confronted with the juxtaposition of individual problems. To bring about an agreement is not an easy task and we would like to remain credible to all our members.

La pensée d'Albert FLANDIN

«Je sais enfin ce qui distingue l'homme de la bête :
ce sont des ennuis d'argent»

VOLTAIRE



VOTRE ATTENTION

Notre trésorier souhaite attirer votre attention sur la nécessité de l'informer de vos changements d'adresse.

Il constate trop souvent le retour de bulletins portant la mention «adresse inconnue». Nous n'avons alors plus aucun moyen de vous contacter.

DATES A RETENIR :

Dès à présent retenez les dates du :

Mardi 28 DECEMBRE 2004 (ASSEMBLEE GENERALE)

Jeudi 30 DECEMBRE 2004 (TROPHEE DE SKI)

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU 5 AOÛT 2004

130 personnes se sont réunies pour assister à la réunion d'information du 5 août, qui a pu se dérouler pour la partie réunion en plein air, mais le repas a été prudemment servi à l'intérieur du restaurant «Plaine Dranse» car le soleil n'était pas toujours présent.

Gérard VAN LOO, Président donne aux membres les informations sur la station depuis la saison d'hiver, et apporte quelques commentaires sur les résultats de fréquentation de la station qui, s'ils ne sont pas mauvais subissent comme ceux de beaucoup de stations en France un tassement certain. Il rappelle le rôle que tous les résidents doivent s'approprier dans ce domaine : «Nous devons être les ambassadeurs de la station, valoriser ses atouts et nous abstenir de tout discours négatif vis-à-vis des clients potentiels que nous rencontrons». Il relate rapidement le trophée de ski qui avait pu avoir lieu en décembre, la neige étant tombée peu avant, qui a, comme d'habitude un grand succès et où l'on constate un niveau des concurrents de plus en plus relevé. Cela est encourageant mais il rappelle qu'il est ouvert aux skieurs de tous âges et tous niveaux et doit rester une manifestation sportive amicale avant tout.

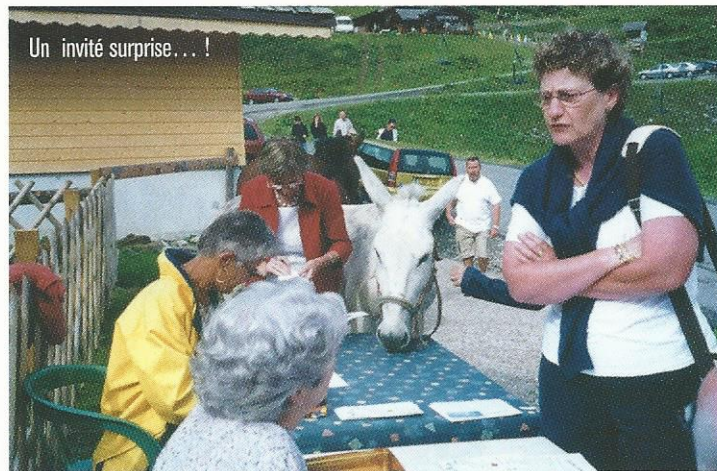
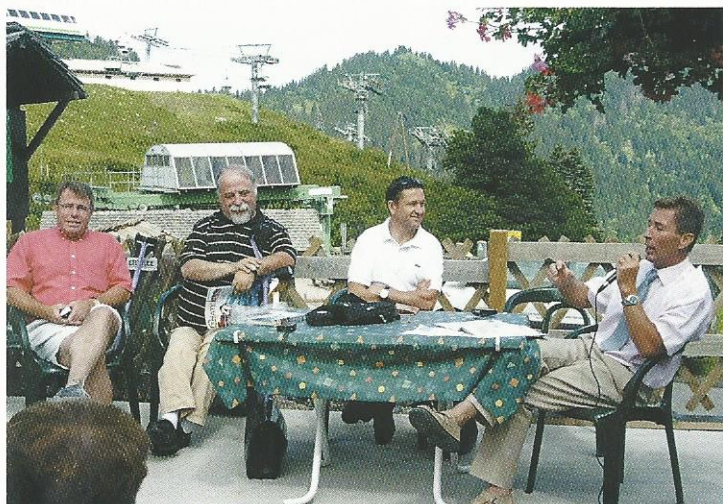
Il laisse la parole à Christiane SIFFER, qui propose toute une série d'animations qui vont de la rencontre de pétanque à une excursion aux Bisses du glacier du Trient, au musée de la musique mécanique des Gets, à une croisière sur le «Savoie» et une excursion à UBINE. Elle attire l'attention de tous les présents sur l'erreur survenue à l'impression du bulletin et précise que la sortie aux Gets est bien le jeudi 12 août et non le vendredi. Elle demande aussi vu le grand nombre d'inscrits aux Bisses du glacier du Trient d'essayer de grouper au maximum les personnes dans les voitures.

Étaient présents à cette réunion : Mr le Maire de CHATEL, Mr RUFFET directeur de la SEML, Jean François VUARAND Directeur de l'Office du tourisme, Pascal BOSSARD Directeur de Radio CHÂTEL, et les représentants de la presse écrite.

Monsieur Philippe THOULE, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, et exprime sa satisfaction de retrouver les résidents, comme chaque année, rencontre qu'il juge agréable et sympathique.

Il distribue le nouveau bulletin municipal qui vient de sortir et commente les réalisations municipales et les projets futurs :

- dès cet hiver un nouveau télésiège à Pré la Joux – la gare sera déplacée de 300 mètres en aval et l'arrivée se fera à 400 mètres en dessus de la gare de départ de Cornebois – l'emplacement de la gare de départ facilitera l'accès au télésiège depuis les premières places de parking – les skieurs n'auront pas de long trajet à faire à pied pour rejoindre le télésiège – 6 places débrayables coûtent 4.659.083 €
- Une salle polyvalente sera aménagée au sous-sol de la gare de la télécabine de Super Châtel. Celle-ci sera mise à la disposition des Associations et Clubs sportifs de la Commune pour y tenir leurs réunions de fonctionnement et leurs manifestations diverses. Une salle de spectacle intimiste (environ 90 à 100 places) y sera également aménagée.
- Nouveaux bureaux à la mairie (100m²) au prix de 55.000 €
- Installation des nouveaux WC publics route des Freinets coûtent 47.800 €
- Nouvelle maison transfrontalière pour les Portes du Soleil pour la fin de l'année (après la douane)



Un invité surprise... !

Mr RUFFET Directeur administratif et financier de la SEML prend ensuite la parole et après avoir salué l'assemblée nous apprend que dès l'hiver prochain des nouvelles cabines remplaceront les anciennes pour SUPER CHATEL. En effet, la visite de type V3 intervenant obligatoirement cette année aurait représenté la moitié de l'investissement de remplacement qui lui, double la durée de fonctionnement avant la prochaine visite.

Un nouveau télésiège sera installé en Suisse (secteur Super Châtel), pour éviter les longues attentes au télésiège d'Onnes menant à Super Châtel, et qui permettra de rejoindre le télésiège de Chalet neuf. Il sera aussi plus accessible aux débutants. Il confirme la mise en service pour Noël 2004 du nouveau télésiège débrayable de Pré la Joux. A plus long terme, il est envisagé la création d'une nouvelle piste de ski qui partirait du restaurant «passe montagne» et irait directement au Linga. Enfin il annonce pour la prochaine saison une hausse des tarifs de 3% légèrement supérieure à l'inflation mais prenant en compte les charges d'exploitation supplémentaires dues à l'agrandissement du parc des remontées.

Mr Jean François VUARAND souhaite la bienvenue à tous et un très agréable séjour à CHATEL, et il demande qu'il y ait un peu d'humidité pour conserver la verdure de la montagne, et entre 2 averses il fait toujours très beau. ! Il conseille de prendre à l'Office du Tourisme le nouveau guide pratique du Val d'Abondance ; l'Office du Tourisme est là pour vous accueillir, vous renseigner, 70 activités qui vous sont proposées par semaine, pour tous les goûts, concerts de musique classique dans l'église, musique celtique, la préparation de la St Laurent, la fête de la Belle Dimanche à Plaine Dranse. Le label «Petit Montagnard» a été récupéré cette année pour l'accueil des petits enfants de 3 à 5 ans.

QUESTIONS REPONSES AVEC M. le Maire

- **très mauvais état de la route de la piscine**
«la route est en partie une voie privée»
- **les sapins de la route de la piscine sont très hauts et empêchent le soleil de passer**
«il a déjà été demandé aux propriétaires du terrain d'élaguer leurs sapins, une nouvelle demande leur sera faite»
- **pour quelle raison les pistes de ski étaient elles fermées la dernière semaine de vacances du printemps**
«la décision de fermer les remontées et les pistes de ski a été prise en commun avec toutes les stations de sport d'hiver à l'exception des stations de haute altitude, comme Val d'Isère, Tignes etc.»
- **pour quelle raison n'est il pas créé davantage de pistes de ski de fond à CHATEL**
«le ski de fond est très peu demandé dans la station et le dénivelé de la station n'est pas favorable au ski de fond. Pour pratiquer le ski de fond il vaudrait mieux se rendre vers la Chapelle d'Abondance et Abondance»
- **les constructions à Châtel toujours aussi nombreuses et à quand la démolition de la carcasse devant l'ALPEN ?**
«Actuellement il y a très peu de grues dans le village, et ne se construit que des petits chalets et non des grands immeubles. Pour la carcasse, la commune aimerait aussi que ce problème trouve une solution rapidement. La carcasse ne satisfait personne. L'action en justice intentée par les propriétaires riverains sera sans doute très longue et son succès n'est pas garanti ! Une recherche d'accord amiable entre le promoteur et les riverains semble la meilleure solution et est souhaitée par la commune»
- **à quand les forfaits gratuits pour les plus de 70 ans comme le fait La Chapelle d'Abondance ?**
«Les forfaits sont actuellement gratuits pour les skieurs âgés de plus de 75 ans et il n'est pas envisagé pour le moment de modifier ce critère»

LES TRIBULATIONS DE L'ORGUE DES GETS

Les Gets, c'est vraiment la capitale de la musique Mécanique. Les pas du visiteur peuvent indifféremment le conduire au musée, riche d'une multitude d'instruments rares, à l'église, dotée d'un orgue philharmonique unique en son genre.

L'instrument a été construit en 1910 à New York par la société américaine Aeolian. L'instrument a été vendu à une famille fortunée Georges DAVISON, alors directeur général de la société Eastmann-Kodak. En 1914 il emménage dans sa nouvelle résidence londonienne à Holland Park. Il y installe son orgue dans une belle salle de musique. Il est alors équipé de sa console actuelle et de la façade en noyer d'Ancône qui ne le quittera plus.

À Holland Park, Georges Davison donne de nombreuses soirées culturelles et autorise plusieurs musiciens à utiliser, sans limite, la salle de musique. Mais le périple de l'orgue ne s'arrête pas là. Il suit en effet la famille DAVISON au Cap d'Antibes en 1923. Il est installé dans une nouvelle salle de musique et, à l'instar des neuf enfants adoptés par Georges Davison, prend ses nouvelles marques. La superbe résidence du bord de mer est rebaptisée le château des enfants et pour cause : outre la famille déjà grande, Davison accueille également les petits danseurs de Margaret Morris.

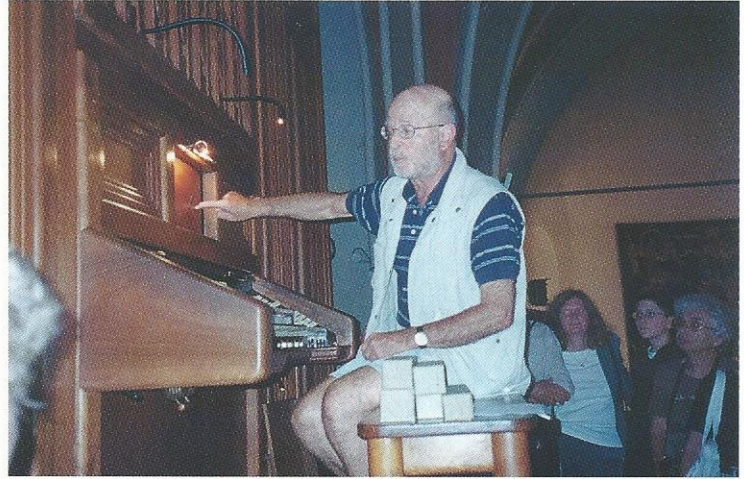
En 1930 Georges Davison meurt, la famille occupe le château des enfants jusqu'en 1955. Dans les années qui suivent la propriété est transformée en hôtel, la résidence du Cap. À la fin des années 60 un agrandissement de l'hôtel promet l'orgue à la destruction, quand Marc Fournier le sauve de justesse.

Ce sera pour l'orgue la fin de cette période de faste et de grandeur, soigneusement démonté il va en effet passer près de 30 ans dans la manufacture des Limonaires Fournier à Vienne.

En 1988, le Musée de la musique et son actif et passionné président Denis BOUCHET, se penchent sur son sort. Avec l'aide du ministère de la culture et du conseil général de la Haute Savoie, l'association l'acquiert pour le restaurer et lui rend sa vocation première : être utilisé par des organistes. La carrière de l'instrument prend un nouvel essor et est classé

monument historique en 1989. Sa restauration débute en 1991 pour s'achever en 1994. Il aura demandé plus de 10.000 heures de travail effectuées par des spécialistes hautement qualifiés. Le coût de l'opération s'est avéré très élevé, atteignant 2,4 millions de francs. Mais le résultat est à la hauteur de tous ces efforts et la station des Gets peut s'enorgueillir de posséder une si belle pièce.

L'instrument est équipé de 13 jeux d'orgue et deux jeux de percussions (deux grands métalphones de 49 notes et un carillon de 20 notes) Les jeux de tuyaux de l'orgue sont particulièrement adaptés pour l'église des Gets. Parmi eux : violon, flûte, voix humaine, hautbois, trompette, clarinette.»



QUELQUES NOUVELLES DE CHATEL

(extraits des journaux Messenger et DAUPHINE)

20.000 m³ de roches dévalent la pente à ABONDANCE (Dauphiné du 5.9.04)

Un important éboulement de roches s'est produit au-dessus du lac de Plagnes. Aucune victime n'est à déplorer. L'éboulement s'est stabilisé à environ 200 mètres au-dessus du chemin menant aux chalets d'Ardents. Les gendarmes d'Abondance se sont rendus également sur place pour vérifier qu'aucune victime n'était à déplorer. Des signalisations ont été posées pour indiquer le danger du fait que des pierres continuaient de temps à temps à tomber. On évaluait sur place hier à plus de 20.000 m³ de roches qui ont dévalé la pente.

25 sauveteurs mobilisés pour secourir quatre personnes

Il était plus de 19 heures lorsqu'un appel en provenance d'un portable signalait que quatre personnes étaient en difficulté sur les hauteurs de la Chapelle d'Abondance., dans le secteur de la corne noire, à plus de 1300 mètres d'altitude face à la station de CHATEL ; Une équipe de spécialistes de montagne de Châtel se rendit sur place par l'itinéraire des Boudimes avec un véhicule tout terrain. Les randonneurs, un couple de vacanciers avec leurs deux enfants étaient retrouvés dans un couloir rocheux, tétanisés par la peur. Des renforts furent alors sollicités dont les équipes du secours en montagne de la vallée d'Abondance, rejointes par Thonon et l'hélicoptère de la gendarmerie en provenance de Chamonix. Deux personnes, la mère et l'un des fils, qui se trouvaient plus haut dans le couloir furent hélitreuillés vers 21h15 ramenés au sol. Les deux autres personnes étaient toujours bloquées dans une zone forestière. Des moyens terrestres furent alors engagés par le secours en montagne et garde forestiers en jonction avec les pompiers ; les deux personnes ont été sécurisées à l'aide de cordes et redescendues aux alentours de minuit. Ces touristes n'avaient pas tenu compte des conseils que leur avait donné un randonneur et ils se sont trouvés coincés dans un couloir particulièrement dangereux.

Un restaurant d'alpage entièrement ravagé par un incendie.

Il était 19h25 lundi 26 juillet quand les témoins ont aperçu des flammes sortir de la cheminée du restaurant d'alpage «l'Etable» au lieu dit «les chevennes» sur la commune de la Chapelle d'Abondance. A ce moment là 8 employés de l'établissement s'affairaient à la préparation du repas de midi et on juste eu le temps de quitter le lieu du sinistre. Les premiers secours sur place ont vite été débordés et ont dû faire appel à leurs collègues de Châtel, Thonon, Evian et Douvaine. Le Lieutenant Jean Luc VUARAND qui commandait les opérations explique l'étendue des dégâts par le manque d'eau : «le restaurant n'était pas relié au réseau d'eau – j'ai dû faire venir quatre camions porteurs d'eau pour pouvoir maîtriser le feu. C'est dommage car jusqu'à l'année dernière une cuve d'eau de 20 m³ était installée près de l'établissement» Aujourd'hui les huit employés sont au chômage technique et Jean Philippe BUTTNER, le propriétaire de l'établissement est découragé devant l'ampleur du désastre «c'est toute une vie de sacrifice et d'efforts ravagée en quelques minutes».

Le déluge s'abat sur la station coupée de la vallée pendant plus d'une heure (Messenger du 22 juillet)

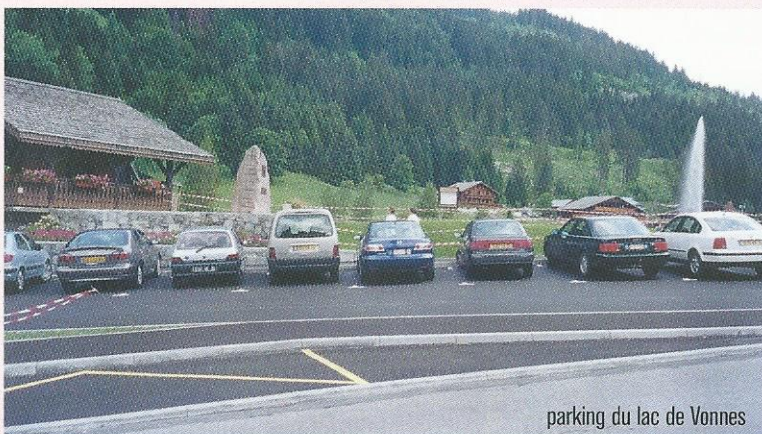
Un véritable déluge d'eau et de grêle s'est abattu sur la station de CHATEL qui s'est retrouvée totalement isolée plus d'une heure «l'eau arrivait de partout» ont rapporté plusieurs habitants de la résidence des «quatre saisons» touchés par le détachement d'environ 40m³ de terre qui s'est introduit dans l'un des appartements de la résidence heureusement inhabitée. Plus bas, sur la route départementale à hauteur du pont c'est le ruisseau «le terroir» qui est sorti de son lit et a inondé les bâtiments de la ferme d'Emmanuel DAVID qui a exprimé sa colère face à ce désastre «il fallait que cela arrive avec toute cette urbanisation au Petit Châtel» A contrario il a pu être constaté que les travaux d'enrobés effectués à Super Châtel et d'entonnement au Crêt ont été efficaces.

Les pistes de ski de Châtel

Devraient ouvrir pour la saison d'hiver 2004/2005, selon la société sports et tourisme qui confirme une ouverture partielle du domaine skiable secteur de Pré la Joux, les week ends à partir du 27 novembre, puis la semaine à partir du 11 décembre (toujours dans le secteur de Pré la Joux) et ouverture définitive à compter du 18 décembre. Cette information est donnée sous réserve des conditions d'enneigement, nous précise-t-on encore.



futur télésiège de Pré la Joux



parking du lac de Vonnes

Mardi 3 août 2004



CONCOURS DE PETANQUE

Le concours de pétanque a eu lieu au centre sportif de «LOY» avec 14 doublettes qui fut remporté par le doyen de l'équipe M. LE GALLIC, et BLERY devant l'équipe PAPILLON/PICHEAU. Les gagnants de la consolante sont MM RAYNAUD et MAUPLLOT, devant M^{me} SIFFER et M. FERABOLI. Félicitations à tous les joueurs. Excellente ambiance, comme d'habitude, et repas pris ensemble autour d'un excellent jambon à l'os que nous avait préparé le chef cuisinier M. VESIN.



Jeudi 12 août 2004



Visite du musée de la musique mécanique et de l'orgue aux GETS et de l'abbaye de Saint Jean d'Aulps

Visite du musée de la musique mécanique très intéressante – une trentaine d'adhérents y ont participé. Après le musée de la musique, nous nous sommes rendus à l'église où nous avons eu des explications intéressantes et très précises sur l'orgue par le Président et organiste et à la fin de cet entretien nous avons eu droit à un petit concert interprété par l'organiste – 2 toccatas de BACH.

Après cette visite, nous nous sommes rendus par petits groupes soit dans un restaurant, soit dans une crêperie, soit dans un endroit pour y faire un pique nique. Malheureusement vers la fin du repas un violent orage s'est abattu sur les Gets. Ce fut un départ rapide vers les voitures pour nous rendre vers St Jean d'Aulps, vers 15 heures, où nous attendait Mr FAVRE pour nous faire visiter l'Abbaye. Là aussi des explications forts intéressantes nous furent données, malheureusement entrecoupées par la pluie qui tombait. Le départ fut malheureusement précipité, nouvel orage, ce qui fait que M. FAVRE n'a pas pu présenter et vendre à tous le petit livret explicatif sur l'abbaye.



La fête de la ST LAURENT

L'association a participé à la fête de la St LAURENT et le sujet a été un concours sur les races de vaches. Il fallait trouver qu'elles étaient les vaches d'ABONDANCE, VOSGIENNE, PRIM'HOLSEIN, HIGHLAND, SALERS, BRUNETTE DES ALPES, CHAROLAISE, et TAREN-TAISE. Beaucoup de succès et de participants à ce concours : 155 réponses dont 69 gagnants. Après tirage au sort des lots ont été distribués par l'Association (12 lots divers sujets sur les vaches) ; un prix offert par un commerçant de Châtel "LES DELICES DE CHATEL", et de nombreux lots offerts par RADIO CHATEL RTL 2. Monsieur le Maire a félicité l'équipe des responsables de cette manifestation de l'association qui a bien travaillé pour décorer au mieux ce chalet, et pour le sujet qui avait été choisi.



Mardi 17 août 2004



EXCURSION A UBINE

Une fois de plus, la chance n'était pas avec nous en ce qui concerne le temps... De la pluie toute la nuit, et le matin à l'heure du départ. Nous étions une quarantaine d'adhérents à se poser la question, y allons nous à pied, comme il était prévu au départ de Chevennes, ou en voiture... L'excursion aurait été assez dangereuse avec toute la pluie qui était tombée, et la décision a été prise .. nous prenons la voiture et en route vers Ubine.

Arrivés à UBINE, Maïté nous attendait avec une bonne tartiflette accompagnée du jambon du pays. L'ambiance était comme d'habitude très joyeuse. Après le repas, le soleil étant venu, les plus courageux sont montés jusqu'au col d'Ubine, d'autres n'auront fait qu'une partie du chemin, mais qu'importe, la promenade digestive avait été faite. Au retour à Ubine, un petit verre avant de prendre le départ vers Châtel, où là un violent orage, avec de grosses averses nous a surpris dans la voiture.. Tout le monde était très satisfait de cette journée, et probablement nous y retournerons l'année prochaine avec peut être le soleil au départ... !



Mardi 10 août 2004

Excursion aux BISSES DU TRIENT

Quoi dire sur notre sortie aux Bisses du glacier du Trient ? Une balade merveilleuse aux dires de tous nos membres participants, accessible à tous, nous étions plus de 85.. ! et tous étaient ravis et enchantés par la beauté du site tout le long de notre marche et devant ce paysage grandiose au pied du glacier. Chapeau à Christiane pour une fois de plus, sa bonne organisation. Une mention particulière pour l'utilisation du covoiturage qui a évité une longue file de véhicules sur la route. Chaque voiture transportant quatre personnes partait du lac de Vonnes pour le Col de la Forclaz où nous devions nous retrouver vers 11 heures, et partir, sac au dos, vers le glacier.

Une participante à l'excursion J. VILTER



Samedi 21 août 2004



CROISIERE SUR LE LEMAN

Quelle belle journée nous avons eu... ! Après un repas pris par certains dans la Pizzeria face à l'embarquement du SAVOIE et pique nique pour d'autres, rendez vous à 14 heures à l'embarquement. J'avais fait tellement de prières pour que nous ayons du vent et que la barque «LA SAVOIE» puisse déployer ses grandes voiles... qu'EOLE m'a exaucée... Nous avons trop de vent, avec des magnifiques vagues sur le Léman. Ce vent était même dangereux et les matelots de la barque n'ont déployé les voiles que durant une vingtaine de minutes dans une baie où nous étions un peu protégés du vent... Une fois les voiles déployées, quel spectacle grandiose, la vitesse était même supérieure à celle de la barque se déplaçant avec les moteurs, (d'après les spécialistes c'est normal !). Il fallait avoir le pied marin, et certaines personnes s'accrochaient soit au mari, soit à un endroit stable. Des explications très précises nous ont été données par les marins. Après ses 2 heures passées sur la barque, nous avons pris le funiculaire pour monter dans les hauteurs d'Evian, certains sont redescendus à pied et d'autres ont repris le magnifique funiculaire refait à l'ancienne pour retrouver la voiture et un petit verre. J'ai regretté un peu, que des personnes se soient inscrites à cette sortie et ne sont pas venues au départ (lac de Vonnes) heureusement nous avions d'autres résidents qui ont bien voulu rejoindre le groupe à la dernière minute.

Christiane SIFFER

